

Vision et engagement

AMBRIVA est un cabinet de conseil financier indépendant qui place la responsabilité, l'éthique et l'impact sociétal au cœur de son modèle de développement. Notre ambition est d'allier performance financière durable et contribution positive à la société.

Cette politique RSE formalise notre engagement à intégrer les enjeux environnementaux, sociaux, éthiques et sociétaux dans nos activités, nos décisions et nos relations avec nos parties prenantes.

Modèle de création de valeur responsable

Notre modèle repose sur trois piliers complémentaires.

01

Conseil financier responsable auprès de nos clients

02

Gestion des risques et conformité réglementaire

03

Réinjection d'une partie de la valeur créée vers des actions à impact positif

En tant qu'acteur du secteur financier, notre impact est principalement indirect, via l'accompagnement des décisions financières de nos clients.

Gouvernance et pilotage RSE

La démarche de responsabilité sociétale d'AMBRIVA est intégrée à la stratégie globale de l'entreprise et pilotée au plus haut niveau de décision. Elle repose sur une organisation adaptée à la taille du cabinet, permettant à la fois réactivité, efficacité opérationnelle et amélioration continue.

La structuration de la démarche RSE a été initiée avec l'appui d'un cabinet de conseil spécialisé externe, permettant la réalisation d'un diagnostic initial, la formalisation des engagements, la mise en place d'indicateurs de pilotage et la préparation à des évaluations externes.

La responsabilité opérationnelle est progressivement internalisée sous l'autorité du dirigeant. Compte tenu de la taille de l'entreprise, la démarche RSE repose sur une implication directe de l'ensemble des collaborateurs, dans un cycle d'amélioration continue.

Éthique des affaires, conformité & protection des données

AMBRIVA exerce des activités de conseil et d'accompagnement sur des sujets financiers sensibles (flux internationaux, change, couverture, paiements). À ce titre, notre responsabilité première est l'intégrité :

agir dans l'intérêt du client, prévenir tout biais de conseil, sécuriser les opérations et garantir la conformité.

Notre engagement se traduit par des règles opérationnelles et des preuves associées (procédures, registres, contrôles périodiques, sensibilisations), de façon proportionnée à la taille de l'entreprise et au niveau de risque.

Principes opérationnels d'AMBRIVA

Primauté de l'intérêt client : adéquation de nos recommandations au besoin, au contexte et au profil du client.

Tolérance zéro envers la corruption, le trafic d'influence et les pratiques d'avantages indus.

Prévention des conflits d'intérêts : détection, maîtrise, transparence.

Vigilance et conformité : KYC, sanctions / gel des avoirs, exigences applicables.

Protection des données : confidentialité, accès limité, conservation maîtrisée.

Traçabilité : registres, preuves et amélioration continue.

CONFLITS D'INTÉRÊTS : IDENTIFICATION, MAÎTRISE, TRANSPARENCE

AMBRIVA maintient une politique écrite de gestion des conflits d'intérêts afin d'identifier les situations réelles, potentielles ou apparentes pouvant altérer l'objectivité du conseil, puis de mettre en place des mesures de maîtrise adaptées.

Dispositif AMBRIVA

Cartographie des risques de conflits potentiels : revue au minimum annuelle et à chaque changement significatif (nouveau partenaire, évolution d'offre ou de rémunération).

Registre des conflits avérés tenu à jour (dernière consolidation : aucun conflit avéré).

Vigilance renforcée aux moments clés : nouvelle lettre de mission, intégration d'un partenaire, recommandation élargie, situation particulière du client.

Mesures de maîtrise

Déclaration immédiate à la Direction de toute situation pouvant créer un conflit (intérêts financiers, relationnels, personnels, partenariats).

Selon les cas : **déport** du collaborateur concerné, double validation, information renforcée, suspension de la recommandation, voire refus de mission si le risque ne peut être maîtrisé.

Collaborateurs et dirigeants peuvent souscrire aux produits conseillés **uniquement aux mêmes conditions** que les autres clients, sans avantage particulier.

TRANSPARENCE CLIENT

Lorsque, malgré les mesures de maîtrise, un risque raisonnable subsiste, AMBRIVA informe le client de manière intelligible : nature et source du conflit, risques potentiels et mesures d'atténuation, afin qu'il puisse décider en connaissance de cause.

CADEAUX, AVANTAGES ET INVITATIONS

AMBRIVA applique un principe de prudence : interdiction de solliciter ou d'accepter des cadeaux, avantages ou invitations susceptibles d'influencer une décision, de compromettre l'impartialité ou de créer un doute raisonnable.

PRÉVENTION DE LA CORRUPTION

AMBRIVA applique une tolérance zéro envers la corruption, le trafic d'influence, la fraude, les commissions occultes ou tout avantage indu. Toute proposition ou demande inappropriée doit être signalée sans délai à la Direction.

VIGILANCE : KYC, SANCTIONS ET APPROCHE PAR LES RISQUES

AMBRIVA applique une démarche de vigilance proportionnée aux risques, avec une attention particulière portée à la connaissance du client, à la cohérence des informations et à la traçabilité des contrôles. Avant l'entrée en relation et tout au long de la relation d'affaires, AMBRIVA collecte et tient à jour les informations nécessaires via son formulaire KYC.

Principe de prudence – en cas d'informations insuffisantes, incohérentes ou non mises à jour : abstention de recommandation et/ou suspension du service jusqu'à clarification.

Complétion / mise à jour du KYC : csm@ambriva.com

SANCTIONS ET GEL DES AVOIRS

Contrôle à l'entrée en relation, avant toute contractualisation.

Filtrage périodique **mensuel** de la base clientèle.

AMBRIVA s'appuie sur la liste unique applicable en France et maintient une veille via l'abonnement au Flash Info gel de la Direction générale du Trésor.

PROTECTION DES DONNÉES ET SÉCURITÉ DE L'INFORMATION

Les informations collectées dans le cadre des missions servent à exécuter la prestation et à répondre aux obligations réglementaires (notamment de vigilance). Les données sont conservées pour une durée conforme aux obligations et besoins de preuve, selon une règle interne alignée sur la documentation AMBRIVA.

L'accès est limité aux personnes habilitées, selon le principe du « besoin d'en connaître ». Le partage avec partenaires et fournisseurs est encadré et limité à ce qui est nécessaire à l'exécution et au suivi.

Toute demande relative aux données personnelles : sebastien.oum@ambriva.com

Nos engagements

RSE

Nous nous engageons à réduire notre empreinte environnementale via des pratiques responsables : mobilité durable, sobriété numérique et choix de partenaires engagés.

Nous veillons à garantir un environnement de travail respectueux, inclusif et favorable au développement professionnel – appuyés par notre bailleur (espaces de bien-être, restauration avec options végétariennes). AMBRIVA s'engage à respecter et promouvoir les droits humains fondamentaux définis par les conventions internationales : non-discrimination, interdiction du travail forcé et du travail des enfants, respect de la dignité et protection des données, y compris dans ses relations avec partenaires et fournisseurs.

Nous appliquons des standards élevés d'éthique, de transparence, de lutte contre la corruption et de conformité réglementaire. AMBRIVA met en place une procédure de signalement du harcèlement – confidentielle et sans risque de représailles, tout signalement étant examiné sérieusement et pouvant entraîner des sanctions. Dès 2026, une sensibilisation annuelle Éthique et conformité est déployée pour l'ensemble des collaborateurs.

Nous privilégions des partenaires partageant nos valeurs et exigences RSE. Dès 2026, nous mettons en place une enquête de conformité RSE systématique auprès de l'ensemble de nos fournisseurs principaux.

Programme Finance & Impact

AMBRIVA a mis en place un système de réinjection de valeur dédié à des initiatives environnementales ou sociétales, sélectionnées selon leur pertinence et leur impact. Le nombre d'actions soutenues varie chaque année afin de conserver flexibilité et efficacité.

Objectif 2026 : participer à **3 actions minimum**. Chaque action fait l'objet d'une lettre d'intention et d'une traçabilité des résultats obtenus.

Objectifs et indicateurs RSE

2026

Afin de structurer sa démarche et de mesurer ses progrès, AMBRIVA définit des indicateurs de performance suivis annuellement.

ENVIRONNEMENT

INDICATEUR	OBJECTIF 2026
Part des déplacements bas carbone en IDF (train, véhicule électrique)	100 % *
Utilisation du train pour les déplacements nationaux	80 %
Sensibilisation aux écocestes	100 % collaborateurs

* Sauf contraintes opérationnelles justifiées.

SOCIAL ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

INDICATEUR	OBJECTIF 2026
Entretiens individuels réalisés	100 %
Formation	2 / an / collaborateur
Visite médicale	100 %

ÉTHIQUE ET CONFORMITÉ

INDICATEUR	OBJECTIF 2026
Prise de connaissance éthique et conformité	100 % collaborateurs
Incidents réglementaires majeurs	0
Réclamations clients traitées	AR sous 10 j · résolution sous 60 j **
Revue des procédures internes	1 fois / an

** Sauf cas complexes.

Communication et transparence

Cette politique est rendue publique et accessible à nos parties prenantes. Nous nous engageons à communiquer de manière transparente sur nos actions et nos progrès.

